

# PRODUIRE, TRANSFORMER et DIVERSIFIER les PRODUITS ALIMENTAIRES de MONTAGNE dans le cadre de MICRO-FILIÈRES MAURIENNE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### Encourager un secteur agro-alimentaire dynamique et diversifié

- Mieux connaître l'offre de produits locaux : identifier, estimer les volumes disponibles selon les saisons...
- Soutenir les agriculteurs en place
- Encourager et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs sur des productions de niche (pisciculture, porc plein air...)
- Diversifier l'offre alimentaire des agriculteurs, des artisans...
- Favoriser la transformation des produits bruts pour offrir de nouveaux produits prêts à consommer
- Créer du lien au sein du monde agricole, entre l'agriculture et l'artisanat par la transformation des produits.

## TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES



3 sous actions	INSTALLATION AGRICOLE	PRODUCTION	ABATTAGE, TRANSFORMATION ET DÉCOUPE
Études techniques d'un outil de production et études de marché	✓	✓	✓
Aménagement des terrains agricoles : études de sol, travaux de défrichage, terrassement, voirie, raccordement	✓		
Travaux de démolition, de construction, d'extension, de rénovation, d'entretien et de réhabilitation de biens immobiliers, et les frais annexes	✓		
Dépenses de personnel et frais de déplacement	✓		
Formations et voyages d'études	✓	✓	✓
Frais de conception, de diffusion d'outils de communication	✓		
Achat de matériel et d'équipement de production agricole et frais annexes d'installation (fluide et électricité)		✓	
Construction, travaux et aménagement de bâtiment pour l'engraissement des bovins		✓	
Plantes pérennes		✓	
Achat de matériel et d'équipement d'abattage, de transformation, de découpe et de stockage et frais annexes d'installation (fluide et électricité)			✓
Construction, travaux et aménagement de bâtiment pour la transformation, la découpe et l'abattage			✓



## BÉNÉFICIAIRES

Etablissements publics	✓	✓	✓
Agriculteurs	✓	✓	✓
Personnes physiques portant un projet de création d'entreprise.	✓	✓	✓
Associations loi 1901	✓	✓	✓
Groupements d'agriculteurs	✓	✓	✓
Collectivités territoriales et leurs groupements	✓		✓
Micro, petites et moyennes entreprises		✓	✓
Chambres consulaires		✓	✓

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Par "**circuit court**", on entend un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par **la vente directe du producteur** au consommateur, soit par **la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire** entre l'exploitant et le consommateur.

**La notion de "produits locaux"** regroupe l'ensemble des produits alimentaires fabriqués, transformés et commercialisés par des artisans Métiers de bouche, commerçants et agriculteurs du territoire LEADER Maurienne.



## MODALITÉS D'INTERVENTION

**Plancher et plafond de dépenses :**  
2 000 € HT / 200 000 € HT

### Conditions d'engagement :

En cas de dépôt de dossier par une personne physique portant un projet de création d'entreprise, le bénéficiaire devra justifier de la création de l'entreprise au moment du paiement de la subvention

**Le matériel d'occasion est éligible :**  
sous conditions

### Ne pourront pas être retenus :

véhicule motorisé, auto-construction, matériel de renouvellement et de mise aux normes.

